

## ASSEMBLEE DE CORSE

### DELIBERATION N° 04/300 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE DE CORSE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES

SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2004

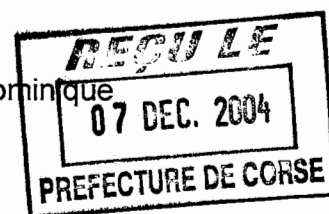
L'An deux mille quatre, et le vingt-six novembre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Camille de ROCCA SERRA, Président de l'Assemblée de Corse.

#### ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ALBERTINI-COLONNA Nicolette, ALESSANDRINI Alexandre, ALFONSI Nicolas, ALLEGRINI-SIMONETTI Marie-Dominique, BIANCARELLI Gaby, BIANCUCCI Jean, BIZZARI-GHERARDI Pascale, BUCCHINI Dominique, CASTELLANI Pascaline, CHAUBON Pierre, COLONNA Christine, DOMINICI François, FELICIAGGI Robert, FILIPPI Geneviève, GALLETTI José, GORI Christiane, GUAZZELLI Jean-Claude, GUERRINI Christine, LUCIANI-PADOVANI Hélène, LUCIANI Jean-Louis, MARTINETTI Jean-Charles, MATTEI-FAZI Joselyne, MONDOLONI Jean-Martin, MOZZICONACCI Madeleine, NATALI Anne-Marie, NIVAGGIONI Nadine, OTTAVI Antoine, RICCI Annie, RICCI-VERSINI Etienne, RISTERUCCI Josette, de ROCCA SERRA Camille, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SCIARETTI Véronique, SCOTTO Monika, STEFANI Michel, SUSINI Marie-Ange

#### ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. ALBERTINI Jean-Louis à M. de ROCCA SERRA Camille  
Mme ALIBERTINI Rose à Mme CASTELLANI Pascaline  
Mme ANGELI Corinne à M. GALLETTI José  
M. ANGELINI Jean-Christophe à Mme NIVAGGIONI Nadine  
Mme BURESI Babette à Mme MATTEI-FAZI Joselyne  
M. CECCALDI Pierre-Philippe à Mme LUCIANI-PADOVANI Hélène  
Mme DELHOM Marielle à M. OTTAVI Antoine  
Mme GUIDICELLI Maria à M. BUCCHINI Dominique  
M. MARCHIONI François-Xavier à M. CHAUBON Pierre  
M. PANUNZI Jean-Jacques à M. MONDOLONI Jean-Martin  
Mme PIERI Vanina à Mme ALLEGRINI-SIMONETTI Marie-Dominique  
Mme PROSPERI Rose-Marie à Mme SCIARETTI Véronique  
M. SIMEONI Edmond à Mme COLONNA Christine  
M. TALAMONI Jean-Guy à M. BIANCUCCI Jean  
M. ZUCCARELLI Emile à M. DOMINICI François.



#### L'ASSEMBLEE DE CORSE

VU la loi n° 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

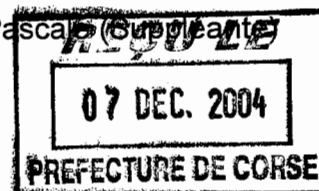
- VU** la loi n° 83/663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83/8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
- VU** la loi n° 86/16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification des dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU** la loi n° 86/972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** la loi n° 2002.92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse, visé en son article 58,
- SUR** rapports du Président de l'Assemblée de Corse,

### **APRES EN AVOIR DELIBERE**

#### **ARTICLE PREMIER :**

**DESIGNE**, ainsi qu'il suit, les représentants de l'Assemblée de Corse pour siéger au sein des organismes suivants :

- Lycée Technique Paul Vincensini - BASTIA : Mme GUERRINI Christine (Suppléante)
- Collège Giraud - BASTIA : Mme GUERRINI Christine (Titulaire) ; Mlle ANGELI Corinne (Suppléante)
- Collège Montesorio - BASTIA : Mme GUERRINI Christine (Titulaire) ; Mlle ANGELI Corinne (Suppléante)
- Collège Saint-Joseph - BASTIA : Mlle ANGELI Corinne (Suppléante)
- Collège Simon Vinciguerra - BASTIA : Mlle ANGELI Corinne (Titulaire)
- Lycée Professionnel Fred Scaroni - BASTIA : Mme GUERRINI Christine (Titulaire) ; Mlle ANGELI Corinne (Suppléante)
- Lycée Professionnel Jean Nicoli - BASTIA : Mme GUERRINI Christine (Titulaire) ; Mlle ANGELI Corinne (Suppléante)
- Collège Jacques de ROCCA SERRA - LEVIE : Mme GORI Christiane (Suppléante)
- Collège de PETRETO : Mme GORI Christiane (Suppléante)
- Collège de SAINTE MARIE SICCHE : Mme GORI Christiane (Suppléante)
- Lycée Professionnel du Finosello - AJACCIO : Mme BURESI Babette (Suppléante)
- Lycée Professionnel Jules Antonini - AJACCIO : Mme BIZZARI-GHERARDI Pascale (Titulaire)
- Etablissement Régional d'Enseignement Adapté - AJACCIO : Mme MATTEI-FAZI Joselyne (Suppléante)
- Collège et Lycée privés Saint-Paul - AJACCIO : Mme SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette (Suppléante)
- Collège de BALEONE : Mme BIZZARI-GHERARDI Pascale (Suppléante)



- Collège et Lycée privés mixtes Jeanne d'Arc - BASTIA : Mme SCOTTO Monika (Titulaire) ; Mme ALBERTINI-COLONNA Nicolette (Suppléante)
- Lycée Laetitia Bonaparte - AJACCIO : Mme SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette (Titulaire) ; Mme BURESI Babette (Suppléante)
- Collège Jean Nicoli - PROPRIANO : Mme SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette (Titulaire)
- Collège Camille Borossi - VICO : Mme MATTEI-FAZI Joselyne (Titulaire) et Mme CASTELLANI Pascaline (Suppléante)
- Conseil d'Administration de l'Agence de Développement Economique de la Corse : Mme SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, en remplacement de M. MONDOLONI Jean-Martin
- Comité de suivi et d'évaluation de l'action collective « Artisanat d'Art » : Mme BIZZARI-GHERARDI Pascale, en remplacement de Mme SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette.

**ARTICLE 2 :**

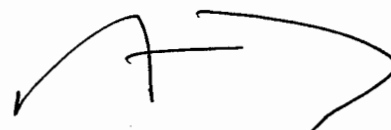
La présente délibération qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 26 novembre 2004

Le Président de l'Assemblée de Corse

Pour copie certifiée conforme à l'original  
pour le Président de l'Assemblée de Corse  
et par délégation  
Le Secrétaire Général de l'Assemblée

**Serge TOIMI**



Camille de ROCCA SERRA

